

## AMAP DE LA BAUDUSSAIS

Notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) respecte les principes de la charte établie par l'Association Alliance Provence qui anime le réseau des AMAP.

Les objectifs d'une AMAP sont, entre autres, de :

- Promouvoir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine.
- Mettre en place une économie solidaire de proximité entre ville et campagne.
- Permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits de qualité, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits.
- Recréer du lien social entre citadins et agriculteurs, d'une part, et entre citadins d'autre part.

Le présent contrat règle les modalités de vente entre le producteur de fromages de chèvre et le consommateur.

**Les 8 distributions de la saison 2010 ont lieu UNE FOIS PAR MOIS de mars à octobre.**

Elles ont lieu au local de la Bugallière à Orvault, de 18h00 à 19h30, aux dates suivantes :

**25 mars - 22 avril - 20 mai - 17 juin - 15 juillet - 19 août - 16 septembre - 14 octobre.**

Les consommateurs sont responsables de leurs produits dès réception, en particulier pour ce qui concerne le respect de la chaîne du froid.

### Les engagements du producteur :

Marie et Jean Louis RALISON-YON- Tél. : 02.40.55.50.08

La Baudussais 44670 Saint Julien de Vouvantes - mail : [ralison-yon@wanadoo.fr](mailto:ralison-yon@wanadoo.fr)

Nous nous engageons à fournir des produits laitiers de chèvre sous le label AB au lieu et échéances fixés par le présent contrat.

Nous fixons les prix des nos produits en toute transparence. Ces tarifs répercutent les gains d'un engagement à long terme des adhérents et la quantité des paniers livrés collectivement.

Nous nous engageons à être présents régulièrement sur le lieu de distribution, à expliquer nos méthodes et nos choix de production.

Le contenu des paniers pourra varier selon l'état des stocks et dans le but de faire découvrir aux adhérents l'ensemble des produits.

**Nous vous attendons pour un après-midi découverte le dimanche 7 mars dès 15H00.**

### Les engagements du consommateur :

Nom : Prénom : Tél. :  
Adresse : Mail :

Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production. Mais à l'inverse, de bonnes conditions peuvent augmenter la production. Le goût du lait varie avec les saisons, celui des produits qui en sont issus également. De ce fait, en devenant partenaire, j'accepte de partager les risques et les bénéfices.

Je viens retirer mon panier au local de distribution aux dates fixées par le présent contrat, ce qui me permet de mieux connaître le producteur partenaire.

Quand je ne peux pas venir chercher mon panier, je cherche quelqu'un qui puisse le prendre et émarginer à ma place. Si je suis absent sans avoir prévenu, j'autorise que mon panier soit mis à disposition de l'équipe responsable de la distribution. Je signale dès que possible tout problème important, en particulier une absence prolongée, au coordinateur du produit.

J'effectue au moins une permanence sur le lieu de distribution durant la durée du contrat et je participe, selon mes disponibilités, à la vie de l'association et aux tâches proposées par le producteur.

Afin de limiter la consommation d'emballages, je rapporte les pots de yaourts et de fromage frais.

### Deux paniers de base et trois options complémentaires

- **Le chevrotin (8 euros) : une bûche et un pavé de la Mée**
  - **Le chevrissime (11 euros) : une bûche, un pavé de la Mée et un Vouvantais**
- (variation possible suivant le stock et la saison : faisselle ou fromage aux herbes ou fétinette)

### Options :

- Yaourt, (0,65 euros pièce)
- Faisselle (3,20 euros la pièce)
- « Mon frère paysan », fromage mi-chèvre/mi-vache (2,80 euros pièce)

**Je choisis un ou plusieurs paniers en fonction des propositions ci-dessus.**

**Je règle le montant de mon panier en 3 chèques remplis à la signature du contrat, mais encaissés successivement fin mars, début mai et mi-juillet.**

	Panier à 8 €	Panier à 11 €	Yaourt 0,65 €	Faisselle 3,20 €/ l'u	Mon frère paysan 2,80 €/l'u	<b>SOMME TOTALE</b>
Quantité						
Total sur 8 distributions						

**Date et signature,**

Le producteur :

Le consommateur :